

## **Recherche Canada : Une alliance pour les découvertes en santé**

### **Réponses**

#### **1. Reprise économique et croissance**

*Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?*

Les investissements dans la recherche en santé au Canada aideront à soutenir la reprise économique et à favoriser la croissance. Les investissements ciblés dans des domaines qui trouveront une application immédiate, commerciale ou autre, doivent être accompagnés d'un financement durable et prévisible de la recherche brevetable qui nous aidera considérablement à assurer la richesse et la solidité de la filière de la commercialisation. Le gouvernement fédéral doit accorder un soutien financier constant et approprié à la recherche brevetable essentielle à notre capacité d'innover en tant que nation. Grâce à ce soutien financier, il sera possible de créer, à l'échelle nationale, un contexte économique et une stratégie qui permettront d'établir les partenariats public-privé nécessaires à la constitution d'un robuste secteur privé axé sur l'innovation afin d'augmenter la capacité de R-D et d'accélérer le transfert des recherches brevetables dans le système de santé et sur le marché mondial. Il importe de souligner que pour tirer profit de ces partenariats, des investissements publics à long terme sont requis afin de partager équitablement les risques financiers liés à l'avancement des découvertes jusqu'à leur viabilité sur le plan commercial. Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) ont conçu à cette fin deux programmes, la Stratégie de recherche axée sur le patient (SRAP) et la Démonstration des principes, lesquels visent à répondre au défi de la mobilisation et de la commercialisation des connaissances acquises grâce aux découvertes issues de la recherche. De tels programmes stimulent la création d'équipes composées de chercheurs universitaires et d'intervenants du secteur privé qui ont un sens aigu des affaires, tant chez les investisseurs que dans les entreprises existantes. Recherche Canada encourage le gouvernement du Canada à continuer d'investir dans des programmes qui aident à tisser ce type de maillage. Afin d'améliorer l'efficacité et les résultats de ces programmes, Recherche Canada recommande que le budget de 2013 prévoie une augmentation du budget de base des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) afin de faire avancer les découvertes canadiennes et de tirer parti des partenariats public-privé nécessaires pour accélérer la mise en application des nouvelles connaissances et technologies dans le système de santé et sur le marché mondial.

#### **2. Création d'emplois**

*Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?*

Recherche Canada avance qu'une harmonisation des dépenses fédérales pour la recherche en santé fournirait l'occasion de jeter les bases d'un système de santé évolué qui ne serait plus un fardeau financier pour le Canada, mais un moteur économique ouvrant la voie à un avenir sain et prospère pour les Canadiens. Les moteurs économiques de l'avenir sont les industries mondiales axées sur le savoir. Le

système de santé au Canada constitue le secteur du savoir le plus important au pays; il emploie des centaines de milliers de Canadiens et il est en train de devenir le plus gros et le plus important moteur de l'économie. Nous pourrions à cet égard nous inspirer de nos partenaires internationaux. Les États-Unis sont en train d'adopter des mesures que le Canada pourrait envisager. Les National Institutes of Health (NIH) soutiennent énergiquement l'élaboration d'une stratégie permettant la création d'un réseau national d'unités chargées de l'application clinique des recherches en santé, le National Centre for Advancing Translational Sciences (NCATS), dans le but d'intensifier l'application commerciale de la recherche en santé. Des stratégies similaires sont en cours d'élaboration au Royaume-Uni et dans l'Union européenne. Au Canada, les Centres d'excellence en commercialisation et en recherche (CECR) constituent un bel exemple de véhicule approprié à la mise en place de bases régionales nécessaires au fonctionnement de ce type de réseau. À cet égard, le MaRS Innovation (Ontario) et le Centre pour la recherche et le développement des médicaments (Colombie-Britannique) sont des cas exemplaires. Les projets actuels des trois organismes correspondent déjà à cette notion. Il s'agit de la Stratégie de recherche axée sur le patient (SRAP) des IRSC (voir plus haut), de l'initiative commune des IRSC et du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) et du Programme de projets de recherche concertée sur la santé (PRCS). Le PRCS, par exemple, appuie la recherche axée principalement sur l'application des connaissances qui amélioreront l'efficacité des services de santé, renforceront le système de soins de santé et, s'il y a lieu, ouvriront des débouchés économiques susceptibles de transformer notre système de santé en moteur économique favorisant la création d'emplois et l'élargissement des possibilités offertes aux Canadiens. On pourrait soutenir encore davantage l'infrastructure en harmonisant une partie des programmes de diversification régionale, des programmes de Recherche scientifique et développement expérimental (RS&DE) ainsi que des programmes offerts par la Fondation canadienne pour l'innovation et Génome Canada.

Recommandation n° 2. À cette fin, Recherche Canada recommande que le budget 2013 prévoie une augmentation des budgets de base des trois organismes à un niveau permettant de soutenir massivement les programmes qui favorisent l'application de la recherche (p. ex., les CECR et le PRCS).

### **3. Changement démographique**

*Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?*

Une économie robuste repose sur un système d'innovation performant, lequel nécessite un nombre suffisant de chercheurs de différents secteurs, dont celui de la santé. Les gens innovateurs et hautement qualifiés, formés par les universités canadiennes, les centres hospitaliers et les instituts de recherche, sont essentiels à chaque étape du cycle d'innovation. Ils deviennent une ressource vitale pour l'industrie, laquelle constitue un avantage matériel reconnu par les entreprises canadiennes et une incitation à faire des affaires au Canada. C'est pourquoi il faut accroître le nombre de programmes qui visent l'augmentation de la capacité de formation de Canadiens hautement qualifiés tout en reconnaissant, cependant, l'importance d'équilibrer les investissements de soutien à la rémunération et les subventions d'infrastructure et de fonctionnement. Recherche Canada encourage le rétablissement de programmes financés par l'État, semblables à ceux qui ont précédé l'actuel Programme des chaires de recherche du Canada et qui soutenaient les scientifiques durant toute leur carrière, des débutants aux cliniciens chercheurs. Le Programme des chaires de recherche du Canada est essentiel pour soutenir les scientifiques chevronnés. Toutefois, ce programme ne remplace pas un continuum de programmes de perfectionnement professionnel qui protège notre capital humain à chaque étape de la formation. Il est urgent d'élaborer des modèles de financement durables pour le soutien à la rémunération des chercheurs en santé si nous voulons protéger notre bassin de talents pour l'innovation en entreprise et augmenter la productivité. Le Programme des sciences aux affaires (SA<sup>2</sup>) fournit un excellent départ aux

scientifiques en leur offrant une formation en affaires pour les aider à commercialiser le fruit de leurs recherches, et il est urgent de lui accorder un appui financier soutenu. De nouveaux programmes et un appui soutenu aux programmes existants comme les CECR et la Démonstration des principes, qui visent à augmenter la capacité des bureaux de transfert technologique des établissements universitaires à aider les chercheurs à trouver des investisseurs externes qui feront d'une découverte une innovation, permettraient de renforcer la capacité du Canada à exploiter la valeur économique du savoir. Un secteur de recherche sur la santé financé de façon appropriée incitera les esprits les plus brillants du monde à venir au Canada et renforcera l'avantage concurrentiel du Canada auprès des immigrants hautement qualifiés. La recherche en santé est essentielle aux avancées qui amélioreront la qualité de vie de la population canadienne vieillissante et qui lui permettront de continuer à contribuer au bien-être économique et social du pays.

#### **4. Productivité**

*Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?*

L'harmonisation des instruments actuels de financement du fédéral pour améliorer l'application de la recherche permettra à Industrie Canada de créer un réseau canadien de commercialisation (RCC). Ce réseau constituerait un levier pour la création de petites entreprises régionales et pourrait s'associer à des partenaires du secteur industriel, du NCATS aux États-Unis et des initiatives de l'Union européenne. Il serait conçu pour établir et resserrer les liens entre les instigateurs de la recherche dans le secteur public, soit les collèges, les universités et les hôpitaux de recherche, et les récepteurs du secteur privé. Le mandat du RCC pourrait être le suivant : 1. Permettre une meilleure circulation de l'information et des technologies entre les centres régionaux; 2. Mettre en commun les technologies novatrices de l'ensemble du Canada; 3. Faciliter, grâce à des partenariats dans le secteur privé, l'établissement de fonds de démarrage pour appuyer le développement de technologies qui en sont aux premières étapes et pour fonder de nouvelles entreprises. L'efficacité du RCC dépendra du contexte et de l'équilibre entre les politiques, les règlements et le financement de l'ensemble du continuum de recherche en santé. Les possibilités de former des partenariats public-privé efficaces et axés sur le commerce reposent, en définitive, sur l'assurance de disposer des actifs nécessaires au développement et à la commercialisation d'un produit. Nous devons donc débloquer l'aide pour la filière des découvertes, qui sont nécessaires pour attirer l'industrie, tout en mettant en place des processus d'approbation réglementaires améliorés, un régime de propriété intellectuelle moderne ainsi que des mesures fiscales simplifiées et améliorées afin de faciliter l'établissement de relations commerciales efficaces. Bien que cela déborde du cadre de ce mémoire, il convient de faire remarquer qu'un des éléments essentiels au projet de RCC est constitué de l'ensemble des lois et des politiques nationales habilitantes en ce qui regarde notamment la RS&DE et l'harmonisation des politiques sur la PI avec celles d'autres pays. Recommandation n° 3. À cette fin, Recherche Canada recommande la création, dans le budget de 2013, d'un réseau canadien de commercialisation (RCC) permettant d'harmoniser les instruments actuels de financement du fédéral afin de favoriser l'application de la recherche, de stimuler la création de petites entreprises régionales et d'établir un partenariat avec le secteur industriel, le NCATS aux États-Unis et les initiatives de l'Union européenne, dans un grand effort visant l'augmentation de la productivité au Canada.

## 5. Autres défis

*On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?*

Recherche Canada soutient que le Canada rate des occasions sur le plan économique dans le domaine des sciences de la santé et de la vie en raison du déséquilibre des investissements dans l'ensemble du système d'innovation. Le Canada pourra tirer pleinement profit des investissements réalisés à ce jour pour soutenir les personnes, les infrastructures et les projets s'il fournit un cadre d'investissements soutenus. Une approche intégrée de la santé et des investissements en recherche sur la santé, qui établit un lien entre toutes les activités requises pour tirer le maximum des investissements, est le gage de la réussite. Un programme national de recherche en santé aura des répercussions dans cinq sphères d'activité : i) l'acquisition des connaissances et des technologies; ii) le développement des connaissances et des technologies; iii) l'exploitation de la valeur économique des connaissances et des technologies; iv) le transfert des connaissances et des technologies dans un système de santé en évolution; v) le transfert des connaissances qui permettront l'élaboration d'une politique publique. Les produits découlant des travaux de ce continuum d'innovation en santé auront un effet direct sur la santé et la prospérité des Canadiens et du Canada et pourraient accélérer la transition d'une économie qui repose largement sur le secteur des ressources et des services vers une économie fondée sur le savoir, et par le fait même accroître la compétitivité du Canada sur le marché mondial. La réussite des mesures proposées par Recherche Canada au Comité permanent des finances, en réponse aux questions des Consultations prébudgétaires 2012, est tributaire de l'engagement du gouvernement fédéral d'appuyer sans réserve, par un financement suffisant et soutenu, la recherche brevetable qui est essentielle à notre capacité d'innover en tant que nation. Le gouvernement fédéral doit également créer un contexte économique national permettant l'établissement des partenariats public-privé nécessaires à la constitution d'un robuste secteur privé axé sur l'innovation afin d'augmenter la capacité de R-D, de créer des emplois de haute qualité et d'accélérer l'application des connaissances dans le système de santé et sur le marché mondial.